

## **Retranscription des interventions - Atelier Economie sociale et solidaire**

---

*Introduction de Danièle CORNET*

*Je suis conseillère municipale de Créteil, et Vice présidente de Plaine centrale du Val de Marne. Le Président Laurent Cathala m'a confié depuis maintenant 9 ans la responsabilité de développer l'économie sociale et solidaire sur le territoire de notre communauté d'agglomération, et toutes ces années nous avons travaillé à la structuration des réseaux, à la formation des acteurs, nous avons soutenu nombre d'initiatives, et travaillé aussi à la lisibilité et à la visibilité de ce secteur d'activité. Je suis ravie de l'occasion qui nous est offerte aujourd'hui de vous présenter où nous en sommes.*

*A Créteil et sur le territoire de Plaine centrale, les citoyens engagés dans le tiers secteur de l'Economie sociale et solidaire sont de plus en plus nombreux. Que ce soient dans des associations, des entreprises d'insertion ou des coopératives, elles cherchent jour après jour à répondre à des besoins auxquels ni le service public ni les entreprises privées n'apportent de solutions. Elles ont choisi d'entreprendre autrement, dans un but économique, social et environnemental, en appliquant à leur activité des règles éthiques particulières.*

*A l'issue de cet atelier, j'espère que vous serez encore plus nombreux à vouloir vous engager dans la démarche de l'économie sociale et solidaire, que ce soit en utilisant les services offerts ou en participant vous-même à ce secteur d'activité.*

### **Les enjeux de l'Economie sociale et solidaire, par Vanessa JEROME**

Vanessa JEROME est enseignante chercheuse au Centre Européen de Sociologie et de Sciences Politiques de l'Université Paris I, et co-auteur d'un livre " Les politiques du lien," qui vient de paraître aux Presses Universitaires de Rennes. Vanessa JEROME est également chargée de restituer, demain matin, les travaux de notre atelier.

Vanessa JEROME : Je voudrais tout d'abord remercier Danièle CORNET et la Ville de Créteil de m'avoir permis d'intervenir dans cet atelier, dont je serai aussi rapporteur demain matin. Je vais revenir rapidement sur deux points : la définition de l'Economie Sociale et Solidaire (un terme peut-être encore mal connu) et les enjeux actuels de l'Economie Sociale et Solidaire, tels que je les évoque dans l'ouvrage que Danièle Cornet a eu la gentillesse de citer, La politique du lien, auquel j'ai participé.

La définition de l'Economie Sociale et Solidaire fait débat, et j'en donnerai une vision qui est peut être un peu académique, ou qui semble quelque peu éloignée des enjeux terrains. L'intitulé « Economie Sociale et Solidaire » apparaît comme une catégorie nouvelle de l'économie. Dans une publication, je l'avais qualifié « d'artefact mobilisateur », pour rappeler que l'on avait récemment accolé ces deux termes,

## ***Retranscription des interventions - Atelier Economie sociale et solidaire***

---

économie « sociale » et économie « solidaire », mais qu'ils recouvraient des réalités très différentes en pratique.

Dans cet exposé rapide, je ne rentrerai pas dans la querelle des origines. Je ne discuterai pas pour savoir si l'économie sociale trouve sa source dans les guildes du moyen-âge, ou si elle apparaît seulement avec le mouvement ouvrier. Disons que l'économie sociale, c'est l'économie « par le statut ». C'est l'économie des mutuelles, des coopératives, c'est cette économie institutionnalisée, ancienne, qui s'impose à un moment donné comme une rencontre entre, notamment, le socialisme utopique et le christianisme social, et qui apporte une vision de l'économie dans laquelle l'humain est au centre des préoccupations. L'économie solidaire (que certains appellent « la fille de l'économie sociale ») est, elle, un peu plus récente. Elle apparaît avec les crises économiques des 40 dernières années et elle se définit, non pas par le statut juridique, mais par le projet. On y rencontre des associations, comme dans l'économie sociale, mais aussi d'autres types de structures. Ici, on est plus centré sur l'objectif des porteurs de projets, leurs combats, leur engagement auprès des publics.

Définir l'Economie Sociale et Solidaire, c'est décider de croiser la question des statuts, la question des publics bénéficiaires et la question des projets. Dans cette optique, l'Economie Sociale et Solidaire regroupe un ensemble d'acteurs diversifiés (des mutuelles, des associations, des fondations, des coopératives, ...), et des secteurs extrêmement diversifiés, l'atelier de cet après midi permettra d'ailleurs de le montrer. On peut en effet faire solidairement de l'économie dans beaucoup de secteurs d'activités. On pense évidemment aux services à la personne, on en a beaucoup parlé, mais aussi aux secteurs de l'insertion, des finances solidaires, de l'éducation populaire, de l'agriculture, du commerce équitable, de l'environnement, du logement social, des sports.... Les secteurs d'activités sont donc très diversifiés, ce qui parfois laisse penser que c'est un petit peu tout et n'importe quoi... Il faut donc, pour envisager l'économie sociale et solidaire, rester à la fois sur l'idée d'un secteur large, et sur l'engagement des acteurs.

Pour le dire rapidement, l'Economie Sociale et Solidaire est un projet économique, politique pour certains, et on dispose maintenant d'études précises qui le légitiment, qui montrent qu'elle représente à peu près 10% de la part de l'économie dans l'ensemble des régions. Evidemment, certaines régions ont été des terrains plus favorables au développement de l'Economie Sociale et Solidaire : en Ile de France on n'est pas très bon, et dans le département où j'habite (les Hauts de Seine) on n'est pas bon du tout, non qu'il n'y ait pas de besoins, mais que la structuration des soutiens aux initiatives économiques n'y est pas favorable.

On a aussi coutume d'insister sur le fait que l'économie sociale et solidaire, c'est un vivier d'emplois et qu'il s'agit d'emplois pour la plupart non délocalisables, qui participent fortement au développement endogène des territoires. C'est un développement économique qui est à la fois basé sur l'axe Nord-Sud, si l'on

## ***Retranscription des interventions - Atelier Economie sociale et solidaire***

---

considère la branche du commerce équitable, mais c'est aussi de l'économie de territoire, pour les acteurs du territoire et au service des habitants du territoire.

Ce sont des entreprises ou des structures, y compris dans leur forme les plus entrepreneuriales, non « opérables » donc en dehors des conjonctures boursières et des considérations auxquelles l'économie classique est soumise, ce qui ne veut pas dire qu'on n'essaie pas d'essaimer : certaines coopératives ont créé des filiales à l'étranger et même en Chine, sous des formes coopératives également, pour développer cette forme d'entrepreneuriat sur des aires géographiques différenciées. Je ne suis pas une spécialiste de la question des délocalisations dans l'Economie Sociale et Solidaire mais quelques acteurs de terrain m'ont confié qu'ils avaient rapidement relocalisé, notamment parce que le taux d'erreur dans les fabrications était encore trop important et que cela nécessite une mécanique un peu compliquée à appréhender sur des territoires en pleine expansion économique.

Voilà pour la partie définition, parlons maintenant des enjeux : il y en a actuellement quatre.

Le premier, Danièle Cornet l'a évoqué à propos des actions conduites ici, c'est la diffusion et la reconnaissance de l'Economie Sociale et Solidaire en tant que catégorie économique et politique. Cette reconnaissance doit aller au delà des cercles d'initiés que sont les acteurs, les réseaux, les élu/e/s en charge des politiques publiques, et les services administratifs, qui sont désormais relativement bien formés. Il y a encore beaucoup de gens, d'acteurs de terrain qui font de l'Economie Sociale et Solidaire sans le savoir, qui du coup ne se déclarent pas comme étant des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire et qui ne comptent pas avec cette catégorie, qui ne se raccrochent pas à cet ensemble. Je sou mets ici une piste de réflexion à la discussion : il se peut que ce manque de reconnaissance sur le terrain de la catégorie de l'Economie Sociale et Solidaire vienne du fait qu'elle a en réalité été imposée par le haut, par le monde académique et le monde politique via les chercheurs et les élu/e/s.

Deuxième enjeu, un enjeu de positionnement. Il ne m'a pas semblé que les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire avaient fait entendre très haut leur voix pendant la crise, pour réaffirmer leur particularité, leur mérite, leur positionnement politique. Là, quelque chose a été raté mais malheureusement d'autres crises nous attendent, et l'histoire va peut-être repasser les plats pour l'Economie Sociale et Solidaire. Elle aura me semble-t-il d'autres occasions de dire ses spécificités, son engagement. Je crois qu'il y a un véritable enjeu de positionnement dans le champ économique, et pas seulement dans le champ politique. Il y a un projet économique que les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire défendent et qui, dans un contexte de crise et de conversion nécessaire de l'économie, mériterait d'être souligné.

Le troisième enjeu, c'est celui de l'ancrage réel dans les territoires. C'est une des particularités de l'Economie Sociale et Solidaire que d'être un développement

## ***Retranscription des interventions - Atelier Economie sociale et solidaire***

---

endogène, de se nourrir du territoire et de le nourrir en retour. Cette économie semble un peu moins hors-sol que ne l'est parfois l'économie classique et elle a un rôle à jouer au-delà des inégalités de territoire, qui sont assez flagrantes. Si vous comparez les Hauts de Seine au Nord Pas-de-Calais, l'ancrage territorial, ce n'est pas tout à fait la même chose ! Du coup, il faut faire-valoir des initiatives qui répondent réellement aux besoins des acteurs du territoire. Très souvent on fait un diagnostic participatif, on recense les besoins, mais ce n'est pas si simple que ça de faire du développement endogène. Une fois recensés les besoins du territoire, il faut trouver sur le territoire les porteurs de projets, qui ont l'envie et la capacité de porter un projet de création d'entreprise. Il faut trouver sur le territoire les ressources humaines et matérielles, financières, nécessaires au développement de ces initiatives et ensuite il faut qu'elles bénéficient réellement aux habitants du territoire. On voit des échelles de projet qui sont distendues, des projets très micro (et ce n'est pas péjoratif : économie de quartier, parfois même d'immeubles) ou des projets plus vastes, avec des têtes de réseaux qui sont organisées dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire, qui sont là en structure d'appui pour faire émerger des initiatives ou des entreprises. D'ailleurs, je rappelle au passage que ce n'est pas simple d'arriver à l'émergence d'un projet : quand on veut être créateur dans l'économie classique ça peut prendre 6 mois pour créer son entreprise, quand on veut entreprendre dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire ça va de 2 à 4 ans. Quand ce sont des personnes en difficultés qui veulent créer des projets à destination des personnes elles-mêmes en difficultés, 4 ans c'est trop long, beaucoup de gens abandonnent en cours de route, alors il y a une déperdition de projets très importante dans ce secteur.

Enfin, le dernier défi, c'est la question de l'institutionnalisation de l'Economie Sociale et Solidaire, autrement dit de son arrivée et de sa survie dans les collectivités territoriales. C'est la question du passage à l'institution et donc de la transformation de ce projet à la fois politique et économique en véritable politique publique. L'enquête que j'ai conduite, il y a quelques années était spécialement focalisée sur ce point, et voici mon « retour de terrain ».

De plus en plus de collectivités territoriales se sont emparées de la question de l'Economie Sociale et Solidaire, à partir des élections de 2001 dans les communes, à partir de 2004 dans les Conseils régionaux. Les collectivités ont été vraiment motrices sur les questions de l'Economie Sociale et Solidaire et des politiques publiques ont été élaborées, à peu près toutes sur le même principe, même si les contextes locaux sont différents. Par exemple, si on compare les plans de développement, on s'aperçoit que tout le monde a fait à peu près la même chose.

Désormais, ces politiques publiques commencent à s'institutionnaliser. Il y a de plus en plus d'élus à l'Economie Sociale et Solidaire, les services administratifs sont de mieux en mieux formés, et ils comptent maintenant avec ces politiques publiques. Un des signes importants de l'institutionnalisation, c'est que si au début ces politiques publiques étaient le résultat du combat d'élus très engagé(e)s sur ce secteur, elles perdurent désormais même lorsque ceux-ci ne sont pas réélus. La politique publique de l'Economie Sociale et Solidaire leur survit, c'est comme ça qu'on voit qu'elle s'institutionnalise, elle n'a plus besoin d'être incarnée par quelqu'un de très engagé.

## ***Retranscription des interventions - Atelier Economie sociale et solidaire***

---

Par contre la survie de ces politiques est extrêmement fragilisée, parce que les budgets ne sont pas à la hauteur des enjeux, et qu'avec l'institutionnalisation, on court le risque de perdre de vue le sens du projet politique et l'ambition économique initiale de l'économie sociale et solidaire. C'est le risque si on porte un projet un peu marqué comme celui de l'Economie Sociale et Solidaire avec quelque chose d'un peu novateur sur les questions économiques, qui prend parfois à rebrousse-poil certains préjugés avec lesquels les élu/e/s et les administratifs habituellement fonctionnent. Le risque, c'est de vouloir à tout prix sauvegarder la politique publique dans l'institution, mais de le faire en la lissant, en couvrant cet aspect innovant notamment sur un point, la mécanique de démocratie participative qui est inhérente à l'élaboration des politiques de l'Economie Sociale et Solidaire. Les élaborer sans démocratie participative, ce serait contraire à l'esprit même de l'économie sociale et solidaire, mais il se trouve que le temps de la participation et de la démocratie est un temps qui institutionnellement coûte très cher. Il est donc très difficile de maintenir l'esprit de l'économie sociale et solidaire, et les élu/e/s sont souvent tentés de l'imposer dans les institutions.

Pour conclure, je dirai qu'à la fois l'Economie Sociale et Solidaire a pénétré le monde des institutions et des collectivités territoriales, mais qu'en même temps, elle y reste fragile. Fragile parce que la nature des projets tout autant que les nécessités qui président à leur élaboration viennent « titiller » les fonctionnements institutionnels habituels. Et on a souvent tendance à penser qu'en cas de confrontation entre individu et institution, c'est l'institution qui gagne ! Les politiques publiques en devenir ou en sursis nécessitent donc toujours un engagement constant des élu/e/s et des acteurs de terrain.

### **Restitution des travaux des habitants**

Danièle CORNET : Nous sommes bien dans la co-construction et la démocratie : nos assises ont été travaillées avec la participation des habitants et je vais donc donner la parole à M. TEMPEL et à Melle CHEVALIER qui vont restituer les travaux de l'atelier des habitants sur l'Economie Sociale et Solidaire.

Alain TEMPEL : je fais partie du comité de quartier du Front de Lac, présidé par Françoise ANDREAU et Chantal CHEVALIER appartient au comité de quartier de l'Echat. Ces ateliers ont eu lieu aux mois de juin, septembre et octobre. 53 personnes (membres des Conseils de quartier) ont participé à l'atelier ESS, il y avait une grande diversité de connaissances parmi ces habitants, je parlerai de nos motivations, de la méthode et de ce qui en est sorti.

En termes de motivation, ces ateliers semblent être le prolongement naturel de notre participation au comité de quartier, on considère que les habitants sont les premiers concernés par le développement de ce secteur. Nous avons tous un intérêt, mais

## ***Retranscription des interventions - Atelier Economie sociale et solidaire***

---

certains avaient une connaissance partielle de ce secteur et nous souhaitons mieux appréhender l'Economie Sociale et Solidaire dans sa globalité. Nous voulions transmettre notre expérience et recevoir celle des autres participants et faire des propositions de développement de ce secteur. Nous voulions trouver un espace d'échanges et d'expression collective.

Chantal CHEVALIER : les ateliers ont utilisé une méthode de travail : des réunions de groupe, des synthèses, le passage à l'écrit, la restitution, les échanges dans des petits groupes de travail, très structurés pour pouvoir produire des choses sans contrainte. Entre autre, on a travaillé sur quelles sont les idées, les connaissances de chacun, la méthode de travail a permis la possibilité de l'expression de tous. La méthode utilisée nous a paru cohérente avec l'esprit de l'Economie Sociale et Solidaire, en faisant les tours de table on s'est aperçu des expériences, des connaissances, et des découvertes du secteur ESS. On pouvait globaliser grâce aux expériences individuelles de chacun avec ce secteur.

Nous avons dégagé quatre grands thèmes d'actions prioritaires avec la ville et la communauté d'agglomération :

1 : développer des structures pour répondre aux besoins de personnes, et les faire connaître.

Les axes principaux sont : développer les aides à domicile et les services de proximité, favoriser la socialisation des jeunes et des ados, faciliter l'accès à la culture, développer le commerce équitable, l'accès aux produits bio pour les ménages modestes.

2 : Permettre aux acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire d'étendre leurs champs de compétences notamment au travers de l'aide financière, matérielle, pouvoir ouvrir les marchés publics aux structures de l'Economie Sociale et Solidaire.

3 : Faire mieux connaître l'Economie Sociale et Solidaire, au sein du milieu associatif (car certaines associations font de l'Economie Sociale et Solidaire sans en avoir conscience), la faire connaître auprès du grand public, faire savoir que ce secteur s'adresse à l'ensemble de la population et pas seulement aux personnes en difficulté, faire savoir que chacun de nous peut soit être acteur ou bénéficiaire de ce secteur.

4 : Dans les groupes de travail on s'est aperçu que l'Economie Sociale et Solidaire c'est aussi une manière de faire du lien social et de vivre ensemble, une nouvelle façon de vivre. Il faut valoriser les réseaux d'acteurs et promouvoir les bonnes actions, les expériences et identifier visuellement les personnes. Le comité de quartier est un vecteur pour promouvoir ce secteur.

Danièle CORNET : J'ai participé aux ateliers avec les habitants, j'ai été ravie de la richesse des débats et de la richesse des engagements des uns et des autres. On

## ***Retranscription des interventions - Atelier Economie sociale et solidaire***

---

peut remarquer que beaucoup des membres des comités de quartier étaient des bénévoles, ils proposent des actions et des pistes de réflexion.

Je donnerai maintenant la parole aux acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire présents sur le territoire, pour témoigner de leurs propres expériences. Sur le territoire de Plaine centrale on a recensé environ 40 acteurs qui se reconnaissent de ce secteur et qui travaillent avec nous.

Dans le secteur de l'alimentation, sur Créteil nous avons 5 acteurs sur le territoire : les Délices d'Alice qui ont créé une entreprise d'insertion il y a 2 ans comme traiteurs solidaires et bio, l'association Artisans du Monde, les Paniers de Créteil qui fournissent des légumes bios, les Restos du Cœur, ainsi qu'un projet d'épicerie sociale porté par Elles Aussi qui se met en place.

Dans les services au public nous avons 4 associations : Pep's services, la Régie de quartier et Vélo-école et Place au Vélo.

Dans le secteur de l'insertion et l'accompagnement à l'emploi : Plaine Centrale Initiative, la Mission Locale pour l'emploi des Jeunes, l'AFOPH qui fait un atelier de bureautique, et l'entreprise Janus qui fait de l'intérim d'insertion qui fait un travail sur Créteil. Nous avons également la Plateforme Bougez vers l'emploi qui présentera son travail.

Dans le domaine de la solidarité internationale, deux associations sont présentes aujourd'hui : Miss Oumy à coeur ouvert et l'association SAID, ainsi qu'une association assez récente qui mutualise d'autres associations pour apporter des soutiens en formation et en événements : Ekisoleko.

### *Secteur de l'alimentation*

Artisans du Monde (Bernard SCHAUER) : Nous sommes implanté sur la communauté d'agglomération depuis 5 ans, nous avons fait le choix de faire la promotion du commerce équitable selon 3 axes par la vente de produits issus du commerce équitable ; parallèlement l'acte commercial est aussi un facteur humain et culturel, il est donc très important que l'échange puisse se faire ; nous avons une action d'éducation, de sensibilisation aux relations internationales. Il faut agir pour que les modalités du commerce international soient modifiées et qu'on puisse y réfléchir ensemble. Par des actions de plaidoyer on veut transformer le consommateur en conso-acteur.

On est né car on sentait que par l'action de vente au Marché de Noël, il y avait véritablement une attention au commerce équitable, et qu'il ne pourrait être éducatif et efficace que s'il était pérennisé par une action de consommation régulière. On a véritablement recherché depuis 5 ans à pérenniser et offrir à nos concitoyens un lieu permanent où il pourrait acheter, consommer ces produits alimentaires mais aussi

## ***Retranscription des interventions - Atelier Economie sociale et solidaire***

---

artisanaux - qu'on ne trouve pas dans la grande distribution. Or c'est souvent ce qui est fabriqué par les plus faibles, les plus pauvres, les coopératives de femmes qui apportent un véritable apport à la vie de la famille. Si ce lieu de vente vient à ouvrir, ce sera un lieu de convivialité, pour rencontrer, s'informer sur les enjeux du commerce international, ce sera aussi une action citoyenne pour consommer autrement.

Les Paniers de Créteil : nous sommes une AMAP (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne). Nous avons actuellement 85 adhérents et nous livrons 200 paniers, nous sommes implantés dans différents quartiers de Créteil, c'est un lieu de partage pas seulement de distribution. Je suis très heureuse de voir arriver des jeunes gens avec des enfants petits, qui veulent essayer de vivre autrement, on découvre, on essaie de manger plus sainement sans dépenser plus, car nous travaillons avec des agriculteurs du Val de Loire que nous avons rencontré. Je souhaiterais qu'on mette en place des ateliers sur la valorisation des déchets et la possibilité de faire du compost par quartier.

Elles Aussi (Mme HACHEMI) : L'association se situe dans le quartier Kennedy, après 2 ans de réflexion, nous avons un projet d'épicerie sociale, mené par des habitants du quartier.

### *Services au public*

Pep's Services : on reçoit 130 salariés par an, envoyé par les partenaires comme le PLIE, Pôle Emploi, Mission locale, qu'on forme à des emplois autour des services à la personne, garde d'enfants, ménage, repassage, nettoyage de cantonnement (dans le cadre des clauses sociales des projets ANRU) et aussi en partenariat avec le service 3ème âge.

Pep's services a une seconde structure, Pep's Emplois familiaux, qui est une structure d'aide aux personnes qui ont des problèmes d'autonomie. Nous intervenons chez 120 personnes, ça va du service ménager à l'aide à la toilette au quotidien et nous faisons travailler une quarantaine d'aides à domicile, de l'aide ménagère jusqu'à l'auxiliaire de vie sociale.

Place au Vélo (Monsieur SADOT) : Nous avons créé une vélo-école, nous apprenons à des adultes à faire du vélo, en 15 à 20 séances on arrive à leur donner un niveau de confiance. C'est suffisant pour une partie d'entre eux pour devenir des cyclistes quotidiens, pour se rendre en ville, pour des trajets courts. La Vélo-école a formé 70 adultes par an depuis 3 ans soit 210 adultes, nous avons une bonne dizaine de bénévoles, c'est une activité gratifiante aussi bien pour les bénévoles que pour les gens qui apprennent. Je tiens également à remercier la plateforme de mobilité "Bougez vers l'emploi" qui nous héberge et héberge les vélos. Nous pratiquons notre

## ***Retranscription des interventions - Atelier Economie sociale et solidaire***

---

activité tous les samedis matins au métro de Créteil l'Echat, vous pouvez nous retrouver sur le site [mdb94.org](http://mdb94.org).

### *Insertion, accompagnement à l'emploi : une de nos priorités*

Dans le secteur de l'insertion et de l'accompagnement à l'emploi nous avons plusieurs structures, dont deux présentes ici :

Plaine Centrale Initiatives (Philippe GOBILLON – directeur) : Notre association gère le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) sur le territoire de la communauté d'agglomération et de la ville de Bonneuil, on se réclame du champ de l'ESS. Notre corps de métier c'est l'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi à travers une dynamique qui vise à mettre en lien l'ensemble des ressources locales, les acteurs de l'ESS et les entreprises elles-mêmes, les entreprises qui interviennent dans le champ de l'insertion de l'activité économique, la Régie de quartier, Pep's ici présentes.

Notre coeur de métier, c'est l'accompagnement individuel des publics, on met aussi en place des actions de formation en parallèle des actions de droit commun qui visent à répondre aux besoins locaux, identifiés auprès des populations et des entreprises du territoire. Nous intervenons dans le cadre des marchés publics qui sont dans le cadre de la rénovation urbaine avec notamment la mise en œuvre des clauses d'insertion, c'est l'opportunité de travailler en direct avec les entreprises dans le cadre de ces chantiers et d'aller plus loin sur les dynamiques d'intégration des publics en entreprise et pas simplement de l'accès à l'emploi mais bien entendu de sa stabilité aussi.

Plateforme de mobilité "Bougez vers l'emploi" (Frédéric LINGET) : C'est une initiative de la Communauté d'agglomération Plaine centrale. La Plateforme est située à Créteil dans le quartier de l'Echat, elle a pour but de lever le frein de la mobilité dans le parcours d'insertion des personnes chercheuses d'emploi. Il s'agit à la fois de préparer à l'emploi en augmentant l'employabilité des personnes en les rendant plus mobiles mais aussi de répondre à l'emploi dans le cadre d'un emploi où la personne ne serait pas en capacité de se déplacer par exemple dans les zones qui ne seraient pas desservies par les transports en commun ou dans des zones pour des travaux en horaires décalés.

La plateforme de mobilité propose des formations à la mobilité pour optimiser l'usage des transports en commun, elle propose aussi un parc de 2 roues disponibles à la location, des vélos, des vélos à assistance électrique et des scooters électriques. La plateforme de mobilité s'inscrit aussi dans une logique territoriale en association tous les acteurs de la mobilité du territoire, nous intervenons en partenariat avec la Vélo-école, et aussi avec un loueur de voitures à tarifs solidaires qui est Papa Charly et qui rayonne sur toute l'Ile de France.

## ***Retranscription des interventions - Atelier Economie sociale et solidaire***

---

En conclusion, je voudrais dire que la Plateforme de mobilité, en intervenant auprès de personnes en parcours d'insertion et en proposant des solutions de mobilité durable respectueuse de l'environnement, intervient sur la problématique du développement durable dans son acception la plus large. Si vous souhaitez avoir plus de renseignements, vous pouvez consulter le site de la ville de Créteil, rubrique « Connaître sa ville ».

### *Solidarité internationale Socialisation, lien social, activité de loisir, culture*

Miss Oumy à coeur ouvert (Oumy DIASSE) : Nous proposons de l'insertion directe, nous embauchons des jeunes auprès de l'ANPE ou par candidature spontanée, par le biais du contrat CEI, sur 24 mois dont 6 mois renouvelable et on se lance le défi de passer 6 mois avec une personne en travaillant sur des supports et des projets réels qui touchent l'international. Nous faisons de la formation de télémarketing, tout ce qui touche la communication, la coiffure, l'esthétique. Tout le monde est polyvalent. On travaille en partenariat avec des entreprises du Val de marne, nous avons actuellement 3 sociétés qui travaillent avec nous et tous les 6 mois, nous faisons un bilan. Nous avons embauché 11 personnes, actuellement nous avons 2 personnes qui sortent pour créer leur propre entreprise en ESS, nous avons placé 2 personnes en futures CDI sur le télémarketing et 2 sont sorties en formation professionnelle.

Association SAID : nous faisons un travail très diversifié sur le local et l'international, nous sommes une association de solidarité internationale qui existe depuis 8 ans, elle a été créée en Inde et déclarée en préfecture depuis 5 ans. La vocation de l'association c'est d'apporter un soutien aux habitants des bidonvilles en Inde, notamment à Delhi qui connaît une grosse exclusion pour des raisons politiques. Nous apportons un soutien et de la co-construction de projets, non pas de l'assistantat primaire en venant comme des pères Noël. De fil en aiguille, on s'est rendu compte que la solidarité internationale ne pouvait pas rester sans une conjugaison avec la solidarité locale. On a commencé à travailler avec les jeunes pour les initier à ce que l'on appelle l'éducation développement, un échange culturel... Ce qui nous a valu le premier Prix citoyen de la communauté d'agglomération. J'insiste sur la démarche participative sur le terrain, nous avons été les premiers à respecter cette démarche, nous avons été autonome à 100% jusqu'à aujourd'hui, c'est à dire qu'on a mené de très gros projets en Inde qui ont été labellisés par l'UNESCO. Nous sommes 100 % autonome en étant prestataires nous-mêmes de spectacles engagés, de cours de danses. Aujourd'hui nous avons un financement du Fonds Social Européen pour permettre d'accompagner des familles de Créteil par le biais de deux structures socio-éducatives (les Petits Près Sablière et la maison de la Solidarité). Ce sont une cinquantaine de femmes avec qui on travaille d'abord sur le bien-être, la reconnaissance de la personne et de son identité, ce sont des microprojets dans le cadre de ce que l'on appelle le micro crédit.

Ekisoleko est une association créée il y a 3 ans, qui regroupe aujourd'hui 6 associations émanant du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire, qui à la fois

## ***Retranscription des interventions - Atelier Economie sociale et solidaire***

---

conjuguent le social à l'international et au local et qui ont aussi cette démarche de repenser la solidarité. L'idée principale est de mutualiser entre nous à la fois nos savoirs faire, nos compétences, nos locaux : depuis cette semaine, nous mutualisons nos 3 salariés.

Danièle CORNET : Après cet aperçu de la richesse des acteurs locaux, je donne la parole au public.

### **PUBLIC**

Vanessa JEROME : on vient d'entendre une multitude d'initiatives faites sur le territoire, pour le territoire, avec le territoire et qui sont solidaires au sens économique et au sens du projet social. L'Economie Sociale et solidaire, je l'ai dit pour commencer, c'est un agglomérat de deux économies, l'économie solidaire et l'économie sociale. Il ne faut pas cacher que l'économie solidaire s'est construite en réaction contre les dérives qui semblaient être celles des « gros » de l'économie sociale, comme certaines banques, mutuelles, qui effectivement avaient parfois des pratiques contestées par de nouveaux acteurs. Ceux-ci, du coup, ont décidé de s'autonomiser ou de se créer avec l'appellation de l'Economie solidaire, c'est pour ça qu'on a une deuxième vague, en réaction à une certaine dérive de la première économie sociale. Pour autant, doit-on en tirer la conclusion que ça invalide la catégorie elle-même et que du coup elle n'est plus légitime parce qu'il y aurait une part de ces acteurs qui seraient au delà des pratiques qu'on attend d'eux ? Un des effets de l'émergence d'acteurs solidaires, c'est que ça a permis à certains acteurs de l'économie sociale en dérive de reprendre leur discours sur les valeurs, de revenir sur leurs pratiques, sont-ils pour autant devenus totalement exemplaires ? Après il y a des réalités organisationnelles, organiser la démocratie participative est compliqué pour une collectivité territoriale, organiser la démocratie dans l'entreprise c'est compliqué pour une très grosse banque. L'organisation dérive tout autant qu'on la laisse dériver.

Danièle CORNET : On va passer à la table ronde suivante. Comment on peut considérer les finances comme un outil de solidarité ?

### **Finances solidaires, par Eric PLANTARD**

Finances solidaires, par Eric PLANTARD, Administrateur Cigales Ile-de-France :  
Ce débat traduit ce qui s'est passé il y a 25 ans pour la mise en place des Cigales. Des gens se sont dit : « mais qu'est ce que ce monde dans lequel on vit ? Notre épargne ? On aimerait créer des Club d'initiatives locales qui permettent qu'on puisse investir dans des projets de proximité qui ne trouvent pas de financement dans le monde bancaire classique ». Les Clubs Cigales ont pour vocation première de regrouper des personnes physiques qui mettent tous les mois de l'argent en commun pour permettre de financer des projets, on est avant tout là en amorce.

## ***Retranscription des interventions - Atelier Economie sociale et solidaire***

Un club Cigales est un Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Epargne Solidaire, cela crée une dynamique locale avec d'autres partenaires de la finance solidaire. Un club Cigales ce sont des personnes qui épargnent de 7.50€ à autant qu'ils veulent, tous les mois. Nous sommes lié à la dynamique de l'Economie Sociale et solidaire : une personne = une voix. Ce sont des personnes qui viennent d'horizons différents, qui se réunissent mensuellement pour faire le point sur les projets, il existe ici un Club cigales depuis une petite année maintenant, il y en a 25 sur toute l'Ile de France, il y en a 130 dans toute la France.

La Cigales de Créteil s'appelle la Trans-Cigales de Marne, elle est actuellement en phase d'épargne, la dizaine de personnes est en train de constituer un pécule pour permettre d'investir dans des projets qui vont prochainement être présentés. On va rencontrer des porteurs de projets, de Créteil, d'Ile de France.

Chaque Cigales est autonome, pratique une sélection démocratique des projets, fourni un apport collectif en fonds propre, ce qui signifie qu'on ne finance pas d'entreprises individuelles, plutôt des SARL, des coopératives, des associations qui ont une activité sociale, écologique et culturelle et c'est pour créer de l'emploi.. On suit l'entreprise, on accompagne le porteur de projet pendant 5 ans.

On intervient en fonds propres, on ne fait pas de prêt. Ce n'est pas de l'aide, pas de la subvention. On intervient dans les SCOP, les SCIC. C'est un outil de développement local, ça permet de créer des entreprises viables parce qu'on les accompagne.

### **Emplois de l'environnement et éco activités, par Christelle INSERGUEIX**

Chargée de mission développement économique et emploi, ARENE (agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies) Ile-de-France.

Les acteurs de l'Economie Sociale et solidaire se positionnent et sont très innovants sur les thématiques de l'environnement et des éco-activités. C'est un sujet assez complexe. L'ARENE est une association qui intervient dans le domaine de l'environnement et du développement durable, nous avons pour mission d'accompagner, d'aider les acteurs au niveau de la Région, que ce soit les collectivités ou des acteurs économiques et du monde social, dans leurs projets à vocation environnementale et de développement durable. Nous travaillons avec des acteurs de l'Economie Sociale et solidaire, sur le développement, l'accompagnement et les réflexions qui sont menés au niveau Régional sur les éco activités. On me parle beaucoup d'environnement, la difficulté est que ce n'est pas un domaine professionnel en tant que tel, il est au croisement de plusieurs secteurs d'activités.

Il existe une définition précise du secteur des éco activités : c'est développer, aussi bien dans le secteur marchand que non marchand, la production de biens et de services qui auront 2 finalités :

- des activités de protection de l'environnement. On est alors dans un objectif de prévention de diminution des polluants et d'un ensemble de dégradation causées

## ***Retranscription des interventions - Atelier Economie sociale et solidaire***

---

par l'environnement (gestion des eaux usées, des déchets, collecte, tri, traitement valorisation, la protection de la biodiversité)

- la gestion des ressources naturelles (diminuer les prélèvements sur les ressources naturelles, gestion de la faune, de la flore, énergies renouvelables).

C'est un panel très précis qui est utilisé aujourd'hui dans toutes les réflexions pour calculer et évaluer les effectifs dans ces secteurs. Pour terminer sur les périmètres, une entreprise qui développe des éco-activités, c'est une éco-entreprise. Elle peut aussi avoir une démarche responsable, dans ce cas c'est une entreprise responsable. Par ailleurs, les emplois de l'environnement (ou emplois verts) sont des emplois développés par ces entreprises du secteur éco-activité. Là il faut faire attention à l'utilisation des mots, quand on parle d'une approche en terme d'emplois ou d'une approche en terme de métiers, car la dénomination « métier » renvoie à des compétences particulières, techniques, avec une finalité environnementale, alors qu'avec la dimension « emploi » on est dans une approche liée au calcul des effectifs et du nombre d'emplois.

Aujourd'hui le secteur des éco-activités en France représente 400 000 emplois (source 2007), comptabilisant une somme d'emplois qui sont aussi bien des métiers verts, de l'environnement mais également qui des métiers qui ne sont pas liés à l'environnement (ex : secrétariat, comptabilité). Les deux secteurs forts en matière d'emplois dans les éco-activités, ce sont les secteurs des déchets et de l'eau, avec une montée progressive des emplois liés aux énergies renouvelables (EnR). Dans les métiers de l'environnement ou métiers verts, avec cette finalité environnementale, on va en retrouver dans les éco-activités, on peut avoir des métiers verts dans d'autres secteurs d'activité (par ex un conseiller énergétique dans le secteur du bâtiment).

Aujourd'hui, on a des perspectives d'emplois liés à la prise en compte de l'environnement et du développement de ses activités, au sein du secteur des éco-activités mais aussi de forts enjeux dans d'autres secteurs : les transports, le bâtiment où de gros efforts vont devoir être fait en terme d'adaptation des compétences, avec certainement des créations d'emplois mais surtout un besoin en formation très important.

Les acteurs de l'Economie Sociale et solidaire se positionnent fortement dans ce secteur des éco-activités et ils sont même très innovants, l'ARÈNE anime à ce titre un réseau qui s'appelle le Réseau économie sociale et environnement, qui réunit aujourd'hui une trentaine d'acteurs : des associations mais aussi des structures d'insertion, des chantiers, des entreprises qui développent des activités dans le secteur de l'environnement ou intègrent les enjeux du développement durable dans leurs activités ; Elles génèrent des emplois, en particulier pour les plus démunis, et elles sont dans des dynamiques de réflexion et d'évolution constantes, elles ont trouvé un intérêt à se réunir au sein de ce réseau pour échanger sur leurs pratiques. En effet, comme on est dans l'expérimentation, l'innovation, il y a un besoin pour ces

## ***Retranscription des interventions - Atelier Economie sociale et solidaire***

---

acteurs de se retrouver entre eux, de pouvoir échanger et c'est en regardant ce que font les autres qu'on se retrouve dans un processus d'apprentissage collectif.

**Les politiques publiques de l'ESS, par Laurent FRAISSE**, Chargé de recherche en socio-économie au Centre de Recherche et d'Information sur la Démocratie et l'Autonomie - CRIDA.

Laurent FRAISSE aura l'occasion de situer l'action de Plaine centrale (y compris l'aspect marchés publics) dans le cadre des partenariats existants/possibles avec les collectivités telles que régions ou départements. Il connaît particulièrement bien l'action du département du Val de marne.

Je vous remercie de votre invitation, j'en profite pour faire une petite publicité pour un ouvrage qui vient de sortir : « 50 propositions pour capitaliser et élargir les politiques territoriales » aux éditions ...

Par rapport à l'intervention de l'ARENE, nous avons justement une proposition forte sur ESS et environnement, qui est de dire que l'ESS est justement un acteur clef pour penser et éviter le divorce entre l'écologique et le social dans les logiques de développement durable.

On l'a entendu dans les exemples qui ont été donnés à l'instant : ce qui fait la spécificité de l'ESS en matière d'environnement, c'est d'être doublement positionné, à la fois comme une offre de biens et de services plus durables (valorisation des déchets, alimentation et distribution du bio, il y a même des acteurs dans l'énergie) et en même temps d'être dans une action sur la demande, sur le changement de comportement, pour accompagner à d'autres modes de consommation. C'est ce double positionnement qui est en fait une originalité de l'ESS, d'avoir à la fois un pied entrepreneurial et un pied citoyen. Ce double positionnement me semble intéressant quand on pense les politiques de l'ESS.

Effectivement, ces politiques existent maintenant depuis une dizaine d'années. A travers les exemples montrés, ça nous renvoie à la question de l'ancrage territorial, nous avons soit des entrepreneurs, soit des groupes de citoyens qui créent des biens et des services (on est bien dans de l'économie), pour répondre à des besoins sociaux là où ils vivent, sur leur bassin de vie ou leur bassin d'emploi. On n'est pas dans la localisation d'activité productive qui mettrait en concurrence fiscalement ou salarialement les territoires pour implanter leur activité. Non, c'est « je crée ici et maintenant », mais ça ne veut pas dire que je n'ai aucun rapport au monde. On crée une activité qui fait sens dans un monde, et beaucoup d'acteurs de l'ESS ont une capacité de mobiliser des réseaux, des idées, bien au-delà de leur territoire pour créer. On va chercher non pas des fonds de pensions américains, mais des inspirations, en Amérique latine ou ailleurs, pour les adapter et innover sur son territoire.

Les politiques de l'ESS se sont mises en place autour de certains axes.

## ***Retranscription des interventions - Atelier Economie sociale et solidaire***

---

1er axe : Connaître l'ESS et la faire connaître, y compris par une connaissance statistique infrarégionale de l'ESS. Les fameux 10% souvent évoqués peuvent être soit 10% de la valeur ajoutée (et dans ce cas ce sont les gros acteurs, banques, mutualistes, qui pèsent) soit 10% en nombre d'emploi (c'est alors le poids des acteurs associatifs qui intervient). C'est hétérogène, oui, mais si on compare aux entreprises lucratives, de même qu'il y a une grande hétérogénéité dans le tissu de PMI et Pme et avec les grands groupes du CAC 40, il y a de l'hétérogénéité dans le secteur de l'ESS.

Cette photographie statistique ne permet pas de voir la dynamique socio-économique des acteurs, c'est pour ça qu'il faut valoriser les initiatives, les donner à voir, comme c'est le cas avec les présentations d'aujourd'hui, mais aussi avec la production de guides, d'annuaires, pour localiser sur les territoires les acteurs et les services qu'ils peuvent offrir. Sur les grands enjeux d'une collectivité, et sur les grands enjeux des populations, il faut pouvoir indiquer, sur la mobilité, sur l'alimentation, comment le milieu de l'ESS peut intervenir.

Concernant le deuxième axe, qui est la structuration des réseaux d'acteurs, on peut dire que sur ce plan là, tous les territoires ne sont pas égaux. Sur certains territoire, vous avez des réseaux d'acteurs qui sont déjà organisés, soit de manière sectorielle, soit de manière transversales, qui à la fois se reconnaissent comme acteurs de l'ESS et en font la promotion, alors que vous avez d'autres territoire où au contraire les initiatives sont très fragmentées. La politique publique est alors plus ou moins facile, plus ou moins longue dans sa capacité à créer un acteur collectif ESS capable à la fois de se reconnaître et de se faire connaître à l'extérieur.

Enfin, il y a ce troisième axe, l'appui à ces formes d'initiatives qui ne trouvent pas toujours les formes d'accompagnement adéquates, et qui prend la forme d'une série d'appels à projets, d'appui qui sont mis en place dans le cadre de ces politiques publiques, avec une tension qu'on espère fertile, entre faire des dispositifs spécifiques à l'ESS et d'autre part faire entrer l'ESS dans le droit commun des politiques publiques, notamment dans le droit sur la création d'activités.

Pour terminer, je voudrais dire quelques mots de la seconde génération des politiques publiques de l'ESS, une fois que la première génération, que je viens d'exposer, sera bien consolidée. Cette seconde génération tourne autour des questions suivantes : L'ESS, si elle est reconnue et appuyée peut-elle être un levier pour faire évoluer le droit commun ? L'ESS peut-elle influencer le modèle de développement territorial ? Il y a un certain nombre de pistes. Il me semble que sur la reconversion écologique et solidaire du tissu économique local, L'ESS peut être un levier, avec d'autres. On le voit sur la question de l'encadrement social et environnemental du marché, c'est un premier axe, quand on décide de conditionner les aides aux entreprises à des finalités sociales et environnementales, il s'agit l'exportation d'un principe de l'ESS. Si on considère que l'ESS c'est des activités économiques avec des finalités sociales et environnementales, on peut en faire un

## ***Retranscription des interventions - Atelier Economie sociale et solidaire***

---

principe de développement économique : par exemple, un certain de régions modulent leurs aides aux entreprise en fonction d'un certain nombre de critères et de marges de progrès sur l'insertion de personnes en difficulté, sur les bilans carbone, la diversité, sur un certains nombre d'engagement sociaux. C'est aussi de l'insertion de clauses environnementales et sociales dans les marchés publics. Quand on dit que la concurrence ne doit pas être uniquement déterminée par le facteur prix mais qu'il faut mettre d'autres facteurs pour sélectionner, c'est bien articuler entre l'économique et le social, et de nombreux élus à l'ESS ont fait cet effort pour introduire des clauses d'insertion, des clauses environnementales, voir pour certain tenter des clauses de commerce équitable, ce qui est juridiquement bien difficile. Il s'agit toujours de promulguer l'idée que cette régulation que s'applique l'ESS doit s'appliquer à l'ensemble du tissu économique local, ce qui donne lieu bien souvent, pour que ça marche, à des coopérations en amont et en aval du marché, entre l'ESS et le tissu économique local. Pour faire de la concurrence efficace, solidaire et durable, il faut instaurer de la coopération en amont et en aval de la mise en concurrence.

Pour terminer, je voudrais évoquer deux derniers points : un des enjeux aujourd'hui c'est d'articuler au mieux une gouvernance multi-niveaux, entre les niveaux régional, départemental, les agglos et les communes. Les enjeux ne sont pas minces avec la réforme des collectivités territoriales, avec une politique de l'ESS que par définition on pourrait considérer "hors compétences", et des projets qui risquent d'être balayés à chaque arbitrage budgétaire. Si on met en place une bonne gouvernance multi-niveaux, qui anticiperait en articulant bien les compétences de chacun, ce serait une manière de consolider le domaine de l'ESS de manière transversale sur l'Ile de France à différents échelons. C'est un enjeu important pour une nouvelle phase de politiques publiques de l'ESS. Il me semble qu'en Ile de France, tous les échelons sont activés, il reste à faire émerger des contrats de partenariats entre ces différents échelons pour que l'action de chacun soit démultipliée.